

Souscription :

Lancement d'une souscription exceptionnelle pour la modernisation de la Fédération

Cela fait 40 ans que le siège de la Fédération est 10 rue de la Rotonde à Nevers. Cet immeuble dont le Parti est propriétaire, comme la maison de chacun d'entre nous vieillit et a, de ce fait, besoin d'entretien régulier et parfois de travaux plus conséquents.

Au rez de chaussée, le remplacement du plancher est une urgence. Aux fils des ans, l'escalier travaille, se déforme, sa consolidation et remise en état sont une nécessité. Les toilettes ont besoin d'être relookées. Le remplacement du papier de la cage d'escalier qui a 40 ans n'est pas un luxe.

Des travaux importants sont donc à engager pour rendre plus agréable ce bâtiment qui accueille les communistes et leurs amis. Ces travaux représentent un investissement important. C'est pourquoi, comme dans les années 70 pour financer l'achat du bâtiment, nous faisons appel à la contribution des communistes et de leurs amis pour financer la modernisation de la Fédération.

Rappelons que chaque versement par chèque ouvre droit à une réduction d'impôt égal à 66 % du montant de celui-ci. D'avance nous vous remercions de votre aide.

Pour la modernisation de la Fédération, je verse

Nom, prénom :

Adresse :

Chèque à l'ordre de **ADF-PCF, 10 rue de la Rotonde 58000 NEVERS**

La proposition de loi communiste pour l'amnistie des salariés est adoptée au Sénat.

Un point d'appui à confirmer

Le 27 février dernier, sur proposition du groupe des Sénateurs Communistes, Républicains et Citoyens (CRC) un projet de loi d'amnistie sociale contre la criminalisation des mouvements sociaux et des syndicalistes a été adopté.

Sous l'ère Sarkozy et pour tenter de freiner l'opposition à la politique d'austérité, mouvements sociaux et syndicalistes étaient stigmatisés et parfois entraînés devant la justice.

Cette loi, adoptée par 174 voix de gauche contre 172, prévoit l'annulation des condamnations pénales pour des faits commis lors de mouvements sociaux et d'activités syndicales ou associatives entre 2007 et 2013. Les empreintes

génétiques ou les informations personnelles, par exemple, recueillies lors des procédures judiciaires doivent être supprimées, de même si les sanctions sont allées jusqu'au licenciement, la loi permettra de réintégrer les salariés concernés.

Si la droite dans son ensemble s'est clairement opposée à cette proposition de loi, le PS et les radicaux de gauche l'ont, malheureusement, largement amendée, limitant ainsi son champ d'action. En sont notamment exclus, les professions agricoles (cela concerne les faucheurs anti-OGM), les militants pour les droits des migrants ou encore les défenseurs de l'environnement....

C'est tout de même un point d'appui contre la droite et le ME-

Ersicia : 3^{ème} arrêté préfectoral retoqué au Tribunal Administratif.

A quand la table ronde proposée par les élus communistes ?

C'est la 3^{ème} fois, sur ce dossier, qu'un arrêté de la Préfecture de la Nièvre est retoqué au Tribunal administratif. Cela commence à faire beaucoup ! Cette fois, c'est l'arrêté préfectoral de défrichement qui a été suspendu.

Dans ce contexte, la proposition portée par les élu-es communistes s'impose chaque jour davantage, si la Préfète veut sortir de cette situation « *par le haut* » : il faut une grande table ronde, sous l'égide de l'Etat, associant le porteur de projet, les « opposants », les services de l'Etat, les associations de riverains, les élus locaux dans leur diversité, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'ONF, les professionnels de la Filière Bois, les organisations politiques, syndicales et associatives concernées... **Faute de cela**, la « *guérilla juridique* » dénoncée par Christian Paul, et alimentée de part et d'autre (on apprend que Pascal Jacob a, à son tour, déposé 5 plaintes pour diffamation) risque de durer longtemps... et les citoyens nivernais d'être dépossédés des débats et des informations auxquels ils ont droit !

Retenez d'ores et déjà la date du 15 juin pour notre fête départementale à la Plaine

DEF qui crient ensemble au scandale en désignant les militants associatifs et syndicaux de dangereux terroristes !

La loi doit, maintenant, passer à l'Assemblée Nationale (aucune date de prévue pour le moment), les députés du Front de Gauche vont se mobiliser à nouveau pour qu'aucun militant, qu'il soit syndical, écologiste ou associatif ne soit écarté de cette amnistie.

Si être député-e de gauche c'est de proposer des lois pour : l'intérêt des salariés, le monde du travail, les défenseurs de l'environnement et les droits humains alors l'ensemble des députés de gauche devrait voter cette loi.

La bataille n'est pas finie... Affaire à suivre !

Jean-Marc SOISSON

N° 1742 du 08 mars 2013 - Tel 03 86 93 97 99 - Fax 03 86 61 31 91
Mail : les.nouvelles.nievre@wanadoo.fr - Prix 0.70€

Dispensé de timbrage VARENNES-VAUZELLES PPDC

Nevers : assemblée citoyenne sur l'ANI, ce lundi 11 mars à 18 h aux Eduens
Page 2

Nouvelle mobilisation le 18 mars autour du train Paris-Clermont
Page 3

Les rythmes scolaires à Garchizy
Page 4

Vote du budget 2013 à Varennes-Vauzelles
Page 5

Les Nouvelles de la Nièvre

Hebdo départemental du PCF
10 rue de la Rotonde - 58000 NEVERS

Le site des communistes nivernais : <http://nievre.pcf.fr>



Déposé 06-03-2013

600 manifestants à Nevers contre l'ANI



A l'appel de la CGT et de FO, rejoints par Solidaires et la FSU, 600 personnes ont défilé ce mardi de la Bourse du Travail à la Préfecture. Dans sa prise de parole, **Danielle Clamote** au nom de la CGT a notamment déclaré :

« *Dans plus de 200 manifestations unitaires, nous exprimons aujourd'hui notre opposition à cet accord interprofessionnel signé entre le Medef et des organisations syndicales représentant une minorité de salariés (...). Tout le droit social conquis par les luttes des salariés depuis des années est ici remis en cause* »

Elle fustige « *ce nouveau modèle économique et social, celui du libéralisme, où le salarié se retrouve seul face à son patron, où il devrait dire « oui » à tout « avec le revolver sur la tempe » comme si son salaire et/ou son emploi était la cause des difficultés économiques.* »

« *Ce n'est pas en facilitant les licenciements, en légalisant le chantage à l'emploi, qu'on sécurise et développe l'emploi ! En quoi empêcher qu'un salarié puisse contester son licenciement sécuriserait l'emploi ? Comment nous expliquer que la limitation de l'accès aux prud'hommes va sécuriser l'emploi ? Comment nous faire croire que le fait de permettre l'accélération de la procédure de licenciements, limiter le pouvoir d'intervention des représentants du personnel, le recours à l'expert va empêcher les suppressions d'emplois, réduire le chômage ? En quoi la mobilité forcée favoriserait l'emploi, s'attaquerait au problème du chômage massif ? »*

(...) « *Ce n'est pas en jetant de l'essence sur l'incendie social que la France va redresser la barre tant au plan économique, social et démocratique* »

Elle développe à l'inverse les propositions de la CGT : plus de droits d'intervention aux salariés dans la gestion des entreprises, une loi contre les licenciements boursiers et pour la reprise de sites rentables en cas de menaces de licenciements...

« *Sécuriser l'emploi c'est construire des droits attachés à la personne, transférables d'une entreprise à une autre pour tous les salariés, une taxation des contrats d'intérim et de tous les CDD à la hauteur de ce qu'ils coûtent à l'assurance chômage, un compte individuel de formation opposable à l'employeur et un renforcement des droits à la formation professionnelle qualifiante pour chaque salarié, quel que soit son parcours* ».

(...) « *Il est toujours temps pour les parlementaires d'entendre les propositions portées par les syndicats qui représentent la majorité des salariés et de faire la politique pour laquelle ils ont été élus ! C'est dans ce sens que la CGT s'est adressée aux parlementaires nivernais. Nous espérons que la mobilisation d'aujourd'hui, les explications des organisations syndicales, du syndicat de la Magistrature, le syndicat des avocats de France tout comme la position de syndicalistes CFDT sur les dangers de cet accord va faire réfléchir Mme Carillon Couvreur qui s'est déjà prononcée pour le vote de ce projet de réforme du contrat de travail ! »*

Une nouvelle étape est déjà fixée le 14 mars à Bruxelles, pour, avec les salariés d'Europe imposer d'autres choix que ces politiques d'austérité qui nous enfoncent dans la crise.

A.N.I = danger pour le droit du travail !

Assemblée citoyenne
Lundi 11 mars, 18h
Salle des Eduens NEVERS



Les militants du Front de Gauche organisent une assemblée citoyenne ouverte à tous pour dénoncer et décrypter le projet de loi « Accord National Interprofessionnel » dit Accord sur la sécurisation de l'emploi (sic).

Cet accord, signé par le MEDEF et des organisations syndicales qui représentent seulement 38% des salariés, faciliterait les possibilités de licenciement et instaurerait encore plus de flexibilité... Pour le Front de

Gauche, instaurer plus de précarité n'est pas la solution. Vraiment sécuriser l'emploi, c'est donner, par exemple, plus de pouvoirs aux élus syndicaux dans les comités d'entreprises avec un droit de veto pour s'opposer aux plans de licenciements. Examiner et financer des plans alternatifs, élargir la présence des délégués syndicaux dans les conseils d'administration pour débattre des choix stratégiques de l'entreprise, prendre des mesures indispensables pour l'égalité femmes-hommes... des propositions que porteront à l'Assemblée Nationale et au Sénat les élus du Front de Gauche pour donner une autre logique à cet accord et refuser la régression sociale.

Une autre politique à gauche est possible.
Venez en débattre !

Assemblée citoyenne à Clamecy

La section locale du PCF appelait la population à une rencontre citoyenne, vendredi dernier.

Une vingtaine de participants et beaucoup d'excusés (sacrée grippe !).

Des élus, des syndicalistes, des militants associatifs et des citoyens attentifs étaient présents. Les sujets de discussion ont balayé le vaste champ des problèmes et une tendance forte s'est exprimée sur la nécessité d'actions représentatives qui donneraient une lisibilité localement. Le travail et le respect des valeurs démocratiques semblent le point de convergence des préoccupations citoyennes. La qualité des interventions toujours en perspective de solutions ne cache pas cependant la très grande déception qui transpire des interventions, eu égard à la politique actuellement suivie par le gouvernement. Nos propo-

Comme indiqué dans les Nouvelles de la Nièvre de la semaine dernière, le groupe des élu-es communistes à la Région Bourgogne est à l'initiative d'une journée de formation qui aura lieu

mercredi prochain, 13 mars, de 9 h à 17 h au Conseil régional de Bourgogne.

Le thème : "Elus, syndicalistes, salariés : comment agir ensemble pour maintenir et développer l'emploi industriel ?"

Cette formation est ouverte aux militant-es, même s'ils (elles) ne sont pas élu-es.

Inscription obligatoire !
Par téléphone : 03 86 93 97 97.

Dernière limite, lundi 11 mars à midi. Un covoiturage est en cours d'organisation.

Tracy sur Loire

Rencontre citoyenne

à l'initiative des adhérents du canton de Pouilly du PCF -Front de Gauche

Peut-on sortir de l'austérité ?
Comment faire ?

Le vendredi 15 mars à 18 h
salle des fêtes de Boisgibault

sitions semblent adéquates, elles devront maintenant faire la preuve par l'action que nous sommes une partie de la solution en proposant du concret aux "décideurs locaux " (politiques ou non) sur ce qui peut être entrepris. Notre pays nivernais ne doit donc pas être pillé de ses ressources matérielles (bois, agriculture gestion/transformation) ni intellectuelles car nos jeunes qualifiés partent. Saurons-nous à notre niveau sortir du discours protestataire et proposer très sérieusement des projets qui amèneront de l'emploi durable, maintiendront le niveau de vie et respecteront la démocratie ? La tâche sera rude mais le collectif de Clamecy ne manque déjà pas d'idées et reste ouvert à toutes les initiatives citoyennes qu'il intégrera dans sa démarche.

V. Vauzelles : un budget 2013 qui maintient la qualité du service apporté aux habitants

Olivier SICOT 1er Adjoint au Maire, présente avant le vote les grands axes de ce budget dont chaque conseiller a reçu le détail.

Toutes les prévisions confirment pour 2013, une croissance très faible, voire une entrée en récession au niveau européen.

« Le plus inquiétant, ce sont les mesures prises pour faire face : réduction de la dépense publique et hausse des prélèvements fiscaux et sociaux. La conséquence en est une dégradation sans précédent de l'emploi et du pouvoir d'achat.

L'évolution de la situation des collectivités territoriales est édifiant. Leur mise au pas budgétaire, des transferts de charges non effectivement compensés, en passant par la réduction de leurs dotations, jusqu'à la suppression de certaines de leurs recettes, ont de lourdes conséquences tant sur leur fonctionnement que sur leur capacité d'investissement. Pour les deux années à venir, leurs dotations vont être réduites de 3 milliards d'euros. Comment continueront-elles à répondre aux besoins des habitants alors que les budgets sont déjà si contraints ? Quant aux agences de financement locales, elles vont contribuer à précipiter les finances des collectivités dans les bras des marchés.

Pour ce qui nous concerne à Varennes-Vauzelles, nous préférons le choix de la prudence en matière d'emprunt.

Nous avons sollicité plusieurs organismes bancaires et l'une des propositions se situe à un taux de 3,67 % pour un prêt d'1 million d'euros (contre 4,47 % l'année dernière). Un taux intéressant confirmé par le cabinet Stratorial Finances, mandaté par la communauté d'agglomération pour étudier les budgets des communes membres. » *Il note ici* « une situation budgétaire saine, une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, une politique d'investissements adaptée, de très faibles taux d'imposition et encore une marge de manœuvre pour faire appel à l'emprunt dans les prochaines années.

Cela dit, nous resterons bien sûr vigilants pour que notre commune demeure peu endettée par rapport à la

moyenne des villes de même importance. **Les chiffres montrent que la dette à Varennes-Vauzelles est de 564 € par habitant, quand elle est 787 € à Cosne ou encore de 1.121 € à Nevers.**

Cet emprunt, ajouté à une très faible actualisation de la fiscalité locale à hauteur de 1 %, nous permettra cette année de réaliser quelques investissements, et d'en programmer d'autres de façon pluriannuelle.

Nous avons besoin de ces ressources puisque toutes nos dotations sont en baisse et que notre autofinancement passe de 590.000 € en 2012 à 541.000 € en 2013. **La Dotation Globale de Fonctionnement de Varennes-Vauzelles est de 159 € par habitant, alors qu'elle est de 228 € à Cosne ou 323 € à Nevers.** Nos voisins ne sont pas riches, mais cela confirme l'injustice qui frappe encore davantage notre ville. »

Il remercie les Adjointes, les élus et les services pour les efforts fournis, « pour contraindre chaque ligne budgétaire au maximum. C'est à ce prix que malgré la baisse constante de nos ressources, malgré le poids injuste des transferts de charges non compensés, malgré les hausses continues des tarifs de l'énergie, des carburants, malgré le racket sur la TVA dont le taux de compensation n'a, à ce jour, pas évolué, **nous avons essayé de construire un budget 2013 qui maintienne la qualité du service apporté aux habitants et garantisse à la vie associative et sportive locale un même niveau d'aide.**

Notre budget s'établit, dans ces conditions, à 9.304.910 € en section de fonctionnement et 2.398.750 € en section d'investissement. Avec **trois orientations essentielles** : la **construction de notre Centre Social municipal** avec une provision de 500.000 € venant s'ajouter aux 300.000 € inscrits au Budget Supplémentaire 2012 ; **la Coulée Verte** dont vous avez eu une remarquable présentation par l'Office National des Forêts », *250.000 € cette année en réalisant les aménagements et la dépense sur 4 ans ;* « enfin, **une programmation pluriannuelle de tra-**

vaux dans le quartier de Veninges avec une première inscription cette année de 228.000 €.

A côté de ces grands aménagements structurants : **Nous poursuivons l'aménagement urbain** « réseau pluvial rue de la Ravière ; voirie à Boulorges ; plan de circulation et de stationnement ; réparation des giratoires ; entretien annuel de la voirie et mise en accessibilité de deux arrêts de bus. **« Le développement durable** trouvera toute sa place dans notre deuxième exercice au titre du contrat global d'éclairage public destiné à réduire les consommations énergétiques de 40 % sur 10 ans. Nous procéderons comme chaque année à des travaux en forêt.

En matière culturelle, nous continuerons l'équipement scénique du Centre Gérard Philipe et achèterons des instruments pour l'École de Musique ; Nous équiperons le centre nautique d'Aquabikes. » *C'est encore : l'éclairage au gymnase Auguste Delaune ; des travaux dans la salle du dojo, un traçage du terrain de volley au gymnase Maurice Baquet où est envisagé l'achat d'une protection pour le sol ; comme tous les ans travaux dans les écoles et à la Mairie pour climatiser le service population ; Sans oublier le renouvellement du matériel informatique.*

« **Le logement restera une priorité,** les 15 pavillons locatifs individuels de Logivie aux Carpeaux devraient débiter en avril prochain. Les logements ICF ouvriront leurs portes en septembre et nous réfléchirons sur la perspective de la deuxième tranche. Deux commerces se sont faits connaître, marquant leur intérêt pour s'implanter sur les terrains en face du lotissement.

Enfin, s'agissant de **l'activité économique et de l'emploi,** notre persévérance porte ses fruits puisque nous avons reçu une lettre d'engagement pour une importante surface de vente d'un concept novateur aux Commailles. »

Le budget a été voté à 26 voix pour, et 6 abstentions.

Garchizy :

pour une « refondation de l'école » ayant pour objectif la réussite de tous les élèves.

Le Conseil Municipal a examiné la « réforme des rythmes scolaires », 1^{ère} étape annoncée d'une « refondation de l'école, urgente, après 10 ans de casse de l'éducation nationale ». Cela dit, si les objectifs affichés sont intéressants, le projet de loi est loin d'affirmer l'objectif de la réussite de tous les élèves. Or déclarent les élus, « si l'école doit être refondée, c'est pour créer enfin les conditions d'une véritable égalité d'accès au droit à l'éducation et assurer la réussite de tous les élèves. » De plus la « mise en avant du partenariat entre monde éducatif, collectivités et associations risque de rimer avec désengagement de l'État, recul des missions actuelles de l'éducation nationale et creusement des inégalités. Le texte ouvre la porte à une territorialisation de l'éducation pouvant concourir à une mise en concurrence du contenu éducatif et au transfert progressif de la scolarité sur les collectivités. **C'est dans la voie inverse qu'il faut s'engager pour permettre et faciliter l'accès de tous nos enfants à l'école de l'égalité, laïque et gratuite.** C'est porteurs de cet objectif que de longue date les élus de Garchizy mettent au service des enfants et de leurs parents des moyens importants leur facilitant l'accès à l'école. Dans cet esprit, nous faisons de la réussite de tous nos enfants une priorité. C'est pourquoi, conscients que les choses ne peuvent rester en l'état, et que des évolutions sont indispensables, les élus de Garchizy ont sous l'impulsion du Maire, engagé dès le mois d'octobre, une réflexion collective à laquelle ont

pris part, chacun selon leur responsabilité, les parents d'élèves, les enseignants, les élus. » Conseils d'école, deux consultations auxquelles tous les parents ont été sollicités pour exprimer leur avis, une réunion publique ont eu lieu. A partir de ces échanges, le Conseil décide donc : la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013 ; de positionner la demi journée supplémentaire d'école le mercredi matin ; de proposer une organisation de la semaine scolaire qui respecte le rythme de l'enfant tout en répondant au mieux à ce que chacun a pu exprimer. Une matinée d'éducation plus longue en élémentaire et deux demi journées plus équilibrées en maternelle ; un temps d'apprentissage plus court en début d'après midi, donc un positionnement du périscolaire en fin de journée ; un positionnement du périscolaire ne compliquant pas son organisation, facilitant la participation du plus grand nombre, et permettant le développement d'activités culturelles, artistiques, sportives... de qualité ; une organisation qui limite l'impact financier de la réforme pour les familles et pour la municipalité qui – bien que cela ne soit pas une obligation – prend à sa charge le financement du périscolaire ; de réorganiser les services municipaux avec une garderie à 7h15 et le soir jusqu'à 18h30, les ATSEM présentes le mercredi matin, les transports scolaires adaptés ; en revanche, pas de restauration scolaire le mercredi midi, ni d'activité municipale le mercredi après midi et de garderie le mercredi soir.

mardi 12 mars

Une politique culturelle, sportive et associative pour développer les capacités de chacun

**Un des 9 moments d'échanges
« pour écrire ensemble
un projet pour notre ville »**

**à l'invitation de
Jean Paul Pinaud maire**

**Salle de l'Entre Fêtes,
à 18 h 30**

Devant l'effort budgétaire nécessaire les élus invitent les habitants à exiger avec eux, « une aide pour sensibiliser les parents à la scolarisation de leur enfant le plus tôt possible ; la pérennisation des RASED et le retour de ce poste à temps complet dans nos écoles ainsi que le poste du CASNAV ; la prise en compte, par l'ouverture de postes d'enseignants, du nombre d'élèves par classe qui, à Garchizy, est l'un des plus importants du département de la Nièvre ; des moyens pour un contenu de qualité du périscolaire ; une aide humaine et financière et du temps pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif territorial ; une augmentation et la pérennisation après 2013 du "fonds d'amorçage", car les dépenses induites par la réforme sont durables et progressives pour les collectivités ; la modernisation d'un grand service public de l'éducation nationale doté de moyens humains et financiers garantissant la réussite de tous les enfants. » Enfin ils invitent toutes les personnes concernées à « l'élaboration du projet éducatif territorial. »

Une délibération votée à l'unanimité.



Train Paris-Clermont : nouvelle mobilisation le lundi 18 mars

La réunion organisée avec les élus bourguignons et auvergnats, au Ministère des Transports le 13 février dernier, n'a pas porté ses fruits : le retour d'un arrêt à Nevers, aux alentours de 20 h, d'un train Paris-Clermont permettant aux Nivernais travaillant à Paris de rentrer chez eux dans des horaires décents, n'est toujours pas à l'ordre du jour. Certes des scénarios (six au total) ont été étudiés. Mais la volonté politique fait défaut, notamment de la part de la SNCF. Aussi le comité de coordination, qui s'est réuni la semaine dernière à l'initiative du Maire de Nevers, envisage une nouvelle action pour arrêter le train Paris-Clermont, le lundi 18 mars. Rendez-vous à 19h15 en Gare de Nevers.

Amis lecteurs, approfondissons le débat à partir de deux éléments nouveaux rendus publics ces dernières semaines :

- D'abord le dividende versé cette année par la SNCF à l'Etat actionnaire : 208.8 millions de € ! De quoi remettre des trains sur les rails et financer de nouvelles dessertes, au lieu d'en supprimer !
- Ensuite, la publication de l'avant-projet de loi de décentralisation, qui prévoit dans son article 30 l'abandon, par l'Etat, de 29 lignes dédiées aux Trains d'Equilibre du Territoire (TET) sur les 38 existantes. Parmi lesquelles... Paris-Montargis-Nevers ! Ces lignes, qui ne seraient plus considérées « d'intérêt national » (car ne reliant pas deux villes de plus de 100 000 habitants au travers de régions non contiguës) seraient transférées à des Régions déjà asphyxiées budgétairement. Autant dire qu'elles seraient menacées de disparition !

Autant de raisons de « monter le niveau d'exigences » et de se placer sur le terrain de solutions durables et solides : un vrai service public ferroviaire national, doté des moyens humains et financiers nécessaires à l'accomplissement de ses missions, et géré démocratiquement par les élus, les usagers, les salariés !

**L'assemblée générale de l'Association
Voie Ferrée Centre Europe Atlantique
a lieu le vendredi 15 mars, 15 h,
Hôtel de Ville, Luzy**

**Merci à nos lecteurs qui ont réglé
leur abonnement aux Nouvelles de la Nièvre**

L'abonnement nous permet de continuer de vous informer sur les batailles en cours et à venir.

Amis lecteurs, pensez à régler à votre abonnement aux Nouvelles de la Nièvre. **Vous pouvez payer votre abonnement en plusieurs versements.**

Prix : 35 € - de soutien : 40 € ou plus

Chèque à l'ordre de SARL Les Nouvelles de la Nièvre

BUDGET

Lors du vote du budget, Jean Paul Pinaud a déclaré :

« il est marqué, malgré un contexte très difficile, par des investissements planifiés et ajustés ; sans augmenter la fiscalité des ménages, tout en développant l'emploi et l'offre de service public ».

Une étude de l'ADN confirme « la maîtrise de nos orientations et de notre budget ». Cela a permis de 2007 à 2011 :

- Une diminution des dépenses de fonctionnement alors qu'elles sont stables dans les autres villes de l'ADN.
- un meilleur suivi des rentrées.
- un apport de contributions supplémentaires lié à la construction de nouveaux logements et à l'arrivée de nouveaux habitants.

Par contre le manque à gagner 2007-2012 cumulé dû au désengagement de l'Etat est de 630 000 €.

Dans le même temps, nous avons doublé notre capacité d'autofinancement, désendetté la ville et ramené à 2,4 ans notre capacité de désendettement.

Notre situation est donc bien saine. Mais comme vous le savez l'Etat a annoncé un doublement de la réduction des concours financiers de l'Etat envers les collectivités sur 2 ans. Le manque à gagner pour les

collectivités sera de 4,5 milliards d'euros d'ici 2015. C'est inacceptable, en effet cette décision, si elle est mise en œuvre va se traduire par des coupes sombres dans les budgets locaux. De ce fait c'est plus d'un million d'euros qui n'entrera pas dans nos budgets d'ici 2017.

Ce recul des dotations se conjugue avec l'accroissement des charges imposées aux collectivités comme la réforme des rythmes scolaires, la hausse des cotisations à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), le cofinancement des politiques nationales, le relèvement du taux de TVA. Ainsi c'est près de 2 milliards de charges que supporteront les collectivités en 2014. L'Etat doit revoir sa copie.

Les collectivités peuvent être un tremplin pour à la fois répondre aux injustices et relancer l'économie. Il faut leur en donner les moyens. C'est possible : en prélevant 0,5 % sur les actifs financiers ce qui rapporterait 30 milliards d'euros par an et permettrait de doubler le budget de fonctionnement de notre ville ; en transférant aux collectivités des compétences, l'Etat doit leur transférer les moyens de leur mise en œuvre. ; par la mise en place au sein d'un pôle public bancaire, d'une banque publique de financement des collectivités.

Conseil municipal de Nevers : emplois d'avenir... avec vigilance

Le conseil municipal du lundi 4 mars était consacré aux 22 emplois d'avenir créés par la Ville de Nevers.

Le groupe communiste a voté cette délibération malgré les limites de la mesure, compte tenu de l'ampleur du problème.

Lors de son intervention **D. Bourotte** rappelle que « le chômage dans la Nièvre continue d'augmenter » et que « les jeunes sont d'ailleurs souvent les premières victimes silencieuses des plans de licenciement avec la fin des contrats intérimaires, comme on le voit dans l'industrie automobile si durement touchée dans la Nièvre ».

Cette situation demande une « réponse urgente » et « la création de ces emplois sera incontestablement une bouffée d'oxygène pour tous ces jeunes en grande difficulté », ceci « d'autant plus que la charte qui les accompagne permet une formation sérieuse, et engage dans la recherche de pérennisation de l'emploi. Deux points essentiels à nos yeux, et qui ont été intégrés dans la loi suite à l'intervention des parlementaires communistes à l'Assemblée et au Sénat ».

Cependant nous resterons « vigilants à ce que les recrutements soient effectués en concertation avec les instances paritaires et qu'ils ne viennent pas se substituer à des emplois de fonctionnaires ou uniquement en remplacement de départs à la retraite ».

Ces emplois d'avenir peuvent être « l'occasion de réfléchir à de nouveaux métiers et de répondre à de nouveaux besoins dans notre collectivité ». Or « en tant qu'employeur potentiel, la Ville de Nevers subit les baisses considérables de dotations de l'état aux collectivités ».

« Si notre volonté est forte, les 22 emplois d'avenir à Nevers ne seront qu'une bien modeste réponse face à l'ampleur du problème, qui exige des mesures concrètes et autrement plus ambitieuses » comme « l'interdiction des licenciements boursiers, l'intervention de l'Etat dans les secteurs stratégiques, de nouveaux droits pour les salariés, la titularisation des 800 000 précaires de la Fonction Publique » soit l'inverse de « l'Accord National Interprofessionnel ».

Pour conclure il rappelle que « les contrats d'avenir ne régleront pas la question de l'emploi des jeunes qui exigeraient d'autres choix économiques et sociaux dans le pays, du moins permettront-ils de soulager et d'ouvrir des perspectives d'avenir aux 22 jeunes qui seront recrutés dans nos services ».

Les deux élus du groupe UMP (Mme Boirin et Mr Montoille) se sont prononcés contre la délibération alors les deux autres groupes de droite, mal à l'aise sur le sujet, ont voté pour.